



CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 24 août 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean-Benoît Albertini, préfet de l'Essonne visite le camping « La Musardière » à Milly la Forêt

Souhaitant sensibiliser les propriétaires et les exploitants des établissements recevant public à la sécurité des occupants des « hôtels de plein air », Jean-Benoît Albertini, préfet de l'Essonne, a visité ce vendredi 24 août 2018, le camping caravanning « La Musardière » sis route des grandes vallées à Milly la Forêt en présence de Patrice Sainsard, maire de Milly la Forêt.

En 2016, la sous-commission départementale compétente pour la sécurité des terrains de camping et de stationnement des caravanes avait procédé au contrôle de l'ensemble des campings essonniers. La visite du camping caravanning « La Musardière » avait donné lieu à plusieurs prescriptions relatives à la sécurité et à l'accessibilité du site auxquelles l'exploitant devait se conformer.

Depuis, le propriétaire de l'établissement a réalisé la totalité des travaux de mise en conformité requis et levé les prescriptions.

De façon plus générale, la préfecture a entrepris de sensibiliser les maires et les gestionnaires de ces établissements qui doivent engager des travaux de mise en conformité à le faire dans les meilleurs délais faute de quoi des mesures administratives contraignantes seront prises. Sur les 194 établissements recevant du public de 1^{ère} catégorie (capacité de plus de 1500 personnes) en Essonne, 11 d'entre eux ont reçu un avis défavorable.

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

Catherine COURDURIE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel catherine.courdurie@essonne.gouv.fr



@PREFET91



prefet.delessonne